

Communiqué de presse

Évry, le 16 novembre 2011

Maison de retraite départementale à 60 € par jour : première pierre à Morangis

Une place en maison de retraite à 60 € par jour. C'est l'objectif que s'est fixé le Conseil général de l'Essonne en votant, lors de sa séance publique du 17 octobre dernier, la création d'un établissement public départemental autonome de gestion de maisons de retraite médicalisées.

Concrètement, il s'agira de faire des maisons de retraite 100% publiques, de l'acquisition des lieux à la gestion de l'établissement. Trois projets sont aujourd'hui dans les tuyaux, à Courcouronnes, aux Ulis et à Morangis, dont la première pierre sera posée officiellement le 25 novembre prochain à 11h, en présence de Jean-Vincent Placé, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France, Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne, et Pascal Noury, Maire de Morangis.

"Ces établissements constitueront à terme une alternative aux maisons de retraite privées, dont les coûts journaliers (30% plus chers en moyenne) ne sont pas supportables pour une majorité de familles", explique Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne, qui revendique un acte "militant".

"Ces inégalités entre secteur public et privé militent pour une politique offensive en direction des personnes âgées, afin de garantir l'accessibilité financière du plus grand nombre à des équipements et prestations de qualité", ajoute Marjolaine Rauze, Vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités et de la santé.

Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre du schéma départemental 2011-2016 « Bien vieillir en Essonne », permettra de proposer 270 places sur ces trois premiers établissements, avec un objectif de 1 000 places publiques à terme.

L'établissement de Morangis devrait être livré en mars 2013.

Contact : Mathieu CUSSOT
Téléphone : 01 60 91 91 47
Portable : 06 77 80 24 72
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mcussot@cg91.fr

